

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

Le 27 mars 2015, sur convocation régulière du Maire en date du 23/03/2015, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de : Sandra FALLAIX (pouvoir à Marie-Agnès GUEZET), Ghislaine GALLET (pouvoir à Jean-Marc BOUSSET), Eric LEONARD (pouvoir à William SCHWOB) et Jean-Charles MICALLEF (pouvoir à Claude RICHARD)

Bernard MAISSE a été élu secrétaire de séance.

« LA GRANDE EPICERIE DE POUILLEY LES VIGNES »

En préambule de la réunion, M. Duprez et M. Baulier, dirigeants du Super U sont venus présenter le projet d'agrandissement :

Après un accord obtenu difficilement (suite aux recours de Carrefour) par la CDEC (Commission Départementale d'Equipeement Commercial), le permis a pu être déposé et accepté.

Le projet « éco responsable » porte sur 4 000 m² contre 2 500 m² actuellement et prévoit :

- un parking couvert avec panneaux photovoltaïques
- un parking pour le covoiturage – un arrêt de bus sera créé en liaison avec GINKO
- 3 éoliennes pour alimenter les voitures électriques
- Des éclairages LED pour l'intérieur et l'extérieur ; de plus, la nuit, seules les lumières LED extérieures du magasin resteront allumées pour des raisons de sécurité.
- L'utilisation des calories venant des groupes de « froid » pour l'eau chaude et une partie du chauffage.
- La fabrication sur place de la charcuterie et de la pâtisserie (en plus de la boulangerie)
- La préférence des circuits courts

MM. Duprez et Baulier font également passer des plans de l'aménagement intérieur du futur magasin. La création d'une brasserie et d'une boutique de vêtements compléteront les boutiques actuelles constituant la galerie marchande.

L'ouverture est prévue pour mars 2016 avec une première phase terminée à Noël 2015.

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Le bilan 2014 correspondant au compte de gestion établi par le Trésorier est présenté – Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, vote le compte administratif (sauf le Maire) et le compte de gestion de la Trésorerie.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2014
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries,	273 365.48
012	Charges de personnel	295 883.27
014	Compensation négative TP / CAGB	3 346.60
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions	290 540.97
66	Charges financières	87 000.56
67	Charges exceptionnelles	11 145.06
042	Opération d'ordre pour cessions	22 300.67
	TOTAL DES DEPENSES	983 582.61

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	67 981.85
73	Impôts et taxes	747 398.24
74	Dotations et participations	273 822.65
75	Gestion courante (locations,...)	24 993.39
77	Produits exceptionnels	17 641.65
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	22 039.92
042	Opération d'ordre	2 226.40
	TOTAL DES RECETTES	1 156 104.10
	EXCEDENT TOTAL FONCTIONNEMENT	172 521.49

Jean-Marc Bousset rappelle que, suite à sa réclamation, la CAGB a réexaminé son calcul d'attribution de compensation de taxe professionnelle (ACTP) et a ainsi remboursé 19 822 € à la commune (chapitre 73)

INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	118 580.82 €	
Opérations financières en recettes		
Fonds compensation TVA		83 725.16 €
Taxe locale d'équipement- Taxe d'aménagement		30 670.18 €
Excédent de fonctionnement 2013 affecté		140 345.30 €
Excédent d'investissement 2013		155 738.82 €
Opérations d'ordre		
Amortissements		13 490.27 €
Cession terrains carrière salée/RN 57		5 934.00 €
Cession remorque / intégration voirie	30 293.48	28 936.40 €
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	6 543.42 €	
N° 40 SALLE DES FETES / SALLE DE SPORTS - matériel	2 982.96 €	
N° 49 VOIRIES		
Achat terrains Nouvelle rue de l'Ecole	24 000.00 €	
Travaux rue de l'Ecole + barrière	100 135.79 €	
N° 50 SECURITE	2 311.20 €	
N° 52 ECLAIRAGE	17 880.00 €	
N°54 Matériel Technique (girobroyeur)	3 055.20 €	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE		
Matériels	2 540.18 €	
Informatique	7 254.00 €	
N°59 P.L.U articles publication	204.93 €	
N°63 CONSTRUCTION NOUVELLE MAIRIE		

Travaux	29 284.03 €	
N°64 AIRE DE JEUX		
Réserve Parlementaire sur 1 ^{ère} tranche		3 500.00 €
Pyramide de cordes	13 516.20 €	
Plateforme pour pyramide	12 576.00 €	
TOTAL	371 158.21 €	462 340.13 €
Excédent d'investissement		91 181.92 €

Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'affectation des résultats 2014 comme suit :
 La section d'investissement fait apparaître un excédent de : **91 181.92 €**.
 L'état des restes à réaliser comprend des dépenses pour un montant de 49 143.08 € et des recettes pour un montant de 28 381 €.
 L'excédent d'investissement sera reporté à cette même section au budget primitif 2015.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de : **172 521.49 €**
 Cet excédent sera affecté en totalité à la section d'investissement du budget primitif 2015 (C/1068)

2- BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Jean-Marc Bousset présente le budget 2015 qui est adopté, à l'unanimité des présents et représentés :

a) - TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES

Jean-Marc Bousset indique que les bases sont revalorisées chaque année par l'Etat ; elles seront augmentées de 0.9 % en 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux suivants pour les taxes locales :

- taxe d'habitation	8.05 %	produit :	310 489 €
- taxe foncière sur le bâti	14.21 %	produit :	344 166 €
- taxe foncière sur le non bâti	40.92 %	produit :	13 381 €
		TOTAL	668 036 € (en 2014 : 653 085)

b) - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries, électricité,	329 581
012	Charges de personnel	305 700
014	Attribution de compensations (TP)	3 347
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions	330 400
66	Charges financières	82 250
67	Charges exceptionnelles	100

022	Dépenses imprévues	3 000
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opération d'ordre pour amortissements	13 402
	TOTAL DES DEPENSES	1 067 780
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetière...)	64 100
73	Impôts et taxes	726 400
74	Dotations et participations	235 280
75	Gestion courante (locations,...)	25 000
77	Produits exceptionnels	2 500
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	14 500
	TOTAL DES RECETTES	1 067 780

c) - PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

C/ 6554 CONTRIBUTIONS ORGANISMES	BP 2015
SIVOS DE LA LANterne Fonctionnement	190 415
SIVOS DE LA LANterne Investissement	31 111
SICA (canton d'Audeux)	1 954
AUDAB	500
CAUE	180
Halte-garderie A Petits pas	2 700
ASS. MAIRES DU DOUBS	500
SMAIBO participation Rond-point ZA	26 260
Participation étude CCCP chemin piéton	10 000
TOTAL	263 620
Prévision budget	270 000

C/ 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	BP 2015
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100
ASS. VOCALE CANTILENE	100
DONNEURS DE SANG FRANCOIS	100
PREVENTION ROUTIERE DU DOUBS	100
SECOURS CATHOLIQUE	100
SOUVENIR Français	100
ASSOCIATION POUR LES FORTIFICATIONS	100
CLUB DE 3e AGE	250
FAMILLES RURALES animation locale	4 900
HARMONIE 1500 + achat instrument 2000	3 500

L'ETOILE	3 500
Prévision budget	13 000

Le Maire souligne l'augmentation de la participation au SIVOS de la Lanterne en fonctionnement, due à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui coûte environ 20 000 € au syndicat scolaire, sur une année entière.

Il rappelle que les dotations de l'Etat sont en baisse mais non connues à ce jour ; Bernard Maisse aurait souhaité qu'un tableau comparatif soit établi en faisant apparaître : d'une part, les dépenses nouvelles occasionnées par la mise en place des rythmes scolaires, les droits du sol, auxquelles s'ajoute la baisse des dotations de l'Etat ; d'autre part, les économies réalisées par la diminution des indemnités des élus, l'extinction de l'éclairage public, et les recettes supplémentaires telles que la location de terrain à Free (5 000 € par an)

Claude Richard met l'accent sur le bois qui, en réalité, ne rapporte pas beaucoup à la commune lorsqu'on déduit les frais de bûcheronnage mais aussi les paiements pour l'assistance de l'O.N.F

d) INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	123 500.00 €	
Dépenses imprévues	3 000.00 €	
Subvention budget annexe cimetière	2 504.00 €	
Opérations financières en recettes		
Prélèvement sur le fonctionnement		
Fonds compensation TVA		28 000.00 €
Taxe locale d'équipement		
Taxe d'aménagement		22 500.00 €
Excédent de fonctionnement 2014 affecté		172 521.49 €
Excédent d'investissement 2014		91 181.92 €
Opérations d'ordre amortissements		13 402.00 €
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	13 050.00 €	
N° 40 SALLE DES FETES /SALLE DE SPORTS		
Matériels divers (autolaveuse, tables 2 190 €...)	6 000.00 €	
N° 49 VOIRIES		
Travaux rue de l'Ecole solde	19 420.91 €	
Route Champagne / Pelousey	40 000.00 €	
Rond point rue Marronniers/ Puits	5 000.00 €	
Trottoirs rue du Puits	15 000.00 €	
Subventions d'Etat DETR rue de l'Ecole		21 687.00 €
N° 50 SECURITE		
Matériels divers (4 poteaux d'incendie)	4 000.00 €	
sécurité incendie Chaille	15 000.00 €	
Défibrillateur STADE	1 300.00 €	
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	50 000.00 €	
Subvention SYDED 45%		20 000.00 €
N°54 Matériel Technique	5 000.00 €	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE		
Matériels et informatique	5 000.00 €	
N° 63 MAIRIE - MEDIATHEQUE		

Etude Médiathèque	6 000.00 €	
solde travaux mairie	31 986.50 €	
Subvention DETR (Accès Handicapés)		6 694.00 €
N°64 AIRE DE JEUX		
Subventions CAGB 5475 – CAF 4300		9 775.00 €
N° 65 AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE	30 000.00 €	
lavoir face mairie, aménagement rond-point ZA		
N° 66 ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS		
Travaux salle des fêtes sur 2015	10 000.00 €	
TOTAL	385 761.41 €	385 761.41 €

3- BUDGET 2015 – GESTION DES CAVEAUX

Le Maire rappelle que ce budget est un budget de stock créé lors de la construction des caves-urnes et qui sont revendues aux particuliers qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ce budget.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Déficit antérieur	155.20	Vente caves urnes	380.00
Sortie de stock initial	2 860.84	Constat stock final	2 503.24
		Recettes exceptionnelles	132.80
TOTAL	3 014.04	TOTAL	3 016.04

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Stock final	2 503.24	Avance budget commune	2 503.24
Déficit antérieur	2 860.84	Sortie stock initial	2 860.84
TOTAL	5 364.08	TOTAL	5 364.08

4- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

FETE AU VILLAGE LE 12 AVRIL 2015 – CIRCULATION

Comme chaque année, les manèges pour la fête foraine seront installés place du monument jusqu'à la fontaine du centre du village, pour le week-end des 11 et 12 avril 2015.

Cette manifestation nécessitera la coupure de la voie contiguë à la place de l'Etoile. Bernard Maise propose la mise en place de déviations de trafic.

Ainsi, les automobilistes seront déviés sur la rue des Marronniers, via la rue de Miserey pour rejoindre la rue de l'Ecole.

Les automobilistes venant de Miserey seront dirigés sur la rue de la Perrouse pour rejoindre la rue de Lausanne.

Comme d'habitude, l'arrêt de bus situé devant la salle des fêtes sera supprimé pendant cette période ; il sera toujours possible de prendre le bus aux arrêts « Calvaire » et « stade ».

Ces dispositions sont adoptées.

QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Bernard Maisse donne quelques informations du bilan 2014 du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) présenté lors de l'assemblée générale :

- Le nombre d'abonnés est en augmentation de 1.7 % - Pouilley les Vignes en compte 780.
- Le SIEVO effectue 50 prélèvements par an pour une analyse bactériologique (1 seul était non conforme dû à une mauvaise manipulation)
- l'ARS effectue également des analyses en ce qui concerne la présence de pesticides
- 8000 m de conduites ont été renouvelées et 1 500 mètres ont été installés pour extension de réseau
- 992 compteurs ont été remplacés
- Le rendement du réseau est de 84.8 %
- Le prix de l'eau est de 1.16 € HT le m³ pour les 250 premiers m³. A ce tarif, s'ajoute la redevance sur la pollution domestique à 0.29 € le m³
- Le taux de recouvrement des factures est de 99.36 %
- La durée d'extinction de la dette est de moins d'un an
- Confirmation par le Trésorier de la bonne gestion financière du syndicat

SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)

Bernard Maisse fait un rapide compte-rendu de la réunion de ce syndicat qui malgré la suppression du « Canton » d'Audeux n'est pas, pour l'instant, remis en cause ; en effet, sa dissolution entraînerait un problème de financement pour l'EMICA (Ecole de Musique) et pour le relais d'assistantes maternelles (participation de 31 000 €). Le SICA gère également le réseau d'échanges de savoirs et la course cycliste « ballade de l'Ouest ».

La cotisation demandée aux communes est de 1 € par habitant (prévue au budget communal)

Pour information, l'école de musique compte 275 élèves dont 234 dans le canton ; la participation du SICA dans son budget global de 223 000 € est de 20 000 €.

Par contre, en ce qui concerne l'entretien du ruisseau de la lanterne, les études sont terminées mais les travaux ne peuvent pas être réalisés par le SICA car celui-ci n'en a pas la compétence. De plus, une enquête d'utilité publique doit être lancée ; quant aux subventions prévues de 80 % (60 % de l'agence de l'eau et 20 % du Département), elles ne sont plus certaines.

Cette remise en cause est préjudiciable à la commune qui espérait que les travaux allaient démarrer et résoudraient les problèmes au niveau des berges du stade.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Jeannine Druot expose les décisions prises par le CCAS, en concertation avec le club de 3^e âge de Pouilley contacté au sujet des besoins des séniors.

- Tout d'abord une information va passer auprès des personnes isolées (voir papier joint au présent compte-rendu) pour les renseigner sur les différents organismes qui existent afin de leur apporter une aide.
- Un après-midi de réactualisation du code de la route ouvert aux personnes de plus de 55 ans sera organisé en mairie.

SYBERT

Jean-Marc Bousset fait une présentation, sur vidéo projecteur, du SYBERT et de ses actions en 2014.

Le SYBERT compte :

- 229 000 habitants pour 198 communes
- 67 élus
- 45 salariés

Les compétences

- ³⁵/₁₇ Le traitement et le transfert des déchets
- ³⁵/₁₇ La gestion des 18 déchetteries (62 000 badges distribués)
- ³⁵/₁₇ La prévention et réduction des déchets : des animations sont

organisées (en 2014 : 55 dans des classes et 57 pour le public) – des couches lavables ont été distribuées dans des relais petite enfance – des gobelets réutilisables ont été prêtés lors de manifestations avec prestation de lavage – 18 000 « stop pub » ont été distribués.

- Des opérations pour lutter contre le gaspillage alimentaire ont été lancées (conférences, appel à projets dans 3 collèges, vidéos-web et jeux concours sur le thème « la famille trilleugaine »).
- 1047 composteurs ont été vendus et 225 sites de compostage au pied d'immeubles ont été créés (56 pour l'année 2014) – des chalets de compostage ont également été installés (plus de 10 000 personnes sont concernées) ainsi que des lombricomposteurs (182 actuellement) – au total, 3 500 tonnes de biodéchets ont été compostés et détournés de l'incinération.
- Sont recyclés : 8 200 tonnes de verre, 7 000 tonnes de papier, 3 400 tonnes de carton, 1 100 tonnes de flacons plastiques, 600 tonnes d'emballages métalliques.

Le Maire donne des explications sur la gestion du centre de tri et du futur centre de tri massification et sur le fonctionnement de l'usine d'incinération. Il termine sa présentation par le projet européen « Waste on a diet » dont l'objectif est la baisse des déchets.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans ; les cartes qui avaient été établies entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prorogées de 5 ans sans formalité particulière.

Toutefois, certains pays n'ont pas officiellement transmis leur position quant à l'acceptation d'une carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans. Dans ce cas, sur présentation d'un justificatif de ce voyage, une demande de renouvellement pourra être faite. Bien sûr, pour éviter tout désagrément, la Préfecture conseille de se munir d'un passeport.

La liste des pays vis-à-vis de cette extension de validité est consultable sur le site du Ministère des Affaires Etrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>

D'ores et déjà, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles acceptaient les cartes prolongée de 5 ans : Bulgarie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tunisie (uniquement voyages groupes organisés par un professionnel de tourisme) et Turquie.

EXTRAIT

- ARTICLE 1 :** La circulation sera interdite, pour des raisons de sécurité, à tout véhicule à moteur sur la voie reliant la rue de l'Eglise à la rue des Marronniers en longeant la place de l'Etoile, **du 8 avril 2015 à midi jusqu'au 14 avril 2015 inclus.**
- ARTICLE 2 :** Un itinéraire de substitution, balisé par des panneaux « déviation », sera mis en place par la rue des Fontaines, la rue de Miserey et la rue des Marronniers.
- ARTICLE 3 :** Les automobilistes en transit dans le village, en provenance de Miserey-Salines, seront déviés par la rue de la Perrouse et la RD 8 pour rejoindre la RD 70, au niveau du giratoire dit de « Super U »
- ARTICLE 4 :** La rue des Fontaines, comprise entre la rue de l'Eglise, la place de l'Etoile et la rue des Marronniers étant fermée, l'accès se fera par la rue des Marronniers au niveau du groupe scolaire et une circulation en double sens sera possible sur le tronçon de la rue des Fontaines du n° 20 au n° 28.
- ARTICLE 5 :** La circulation des riverains sera seule possible et autorisée.
- ARTICLE 6 :** L'arrêt de bus « mairie » devant la salle des fêtes sera supprimé. Les utilisateurs des bus devront se rendre à l'arrêt « Calvaire » (RD 70 devant la pharmacie) ou celui du « stade ».
- ARTICLE 7 :** Les panneaux « route barrée » et « déviation » seront mis en place par les services techniques de la commune.
- ARTICLE 8 :** Le présent arrêté sera affiché et adressé à la gendarmerie d'Ecole Valentin, au SDIS.

Fait à **POUILLEY LES VIGNES**, le 31/03/2015

LE MAIRE
Jean-Marc Bousset

CCAS

Mairie de Pouilley les Vignes 

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune vous informe que de nombreux organismes et services vous accompagnent en cas de situations difficiles notamment chez nos seniors.

Des documents sont à votre disposition à la Mairie afin de vous présenter ces organismes qui travaillent sur l'aide à domicile personnalisée.



- Aide à l'hygiène
- Préparation et aide à la prise des repas
- Portage de repas
- Les travaux ménagers et extérieurs
- La téléassistance
- Garde de jour et/ou de nuit
- Accompagnement, promenade
- Etc ...

L'ensemble des membres du CCAS est à votre écoute pour vous aider à trouver une ou des solutions.
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.
Il vous suffit de prendre contact à la Mairie qui fera le relais.

Tél. : 03 81 55 40 31

Fax. : 03 81 60 21 19

Adresse mail : mairie-pouilley-les-vignes@wanadoo.fr

Site internet : www.pouilleylesvignes.com

**Commune de
POUILLEY
LES VIGNES**



**AVRIL
MAI
JUN
2015**

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
AVRIL			
Week-end Des 11 et 12	Fête foraine Manèges, auto scooter, stands de tir, snack,	Centre du village	Forains/ Commune
Dimanche 12	Vide chambre	Salle des fêtes	Ass. Parents d'Elèves
MAI			
Vendredi 1 ^{er}	Vide-grenier	Stade	Section football de l'Etoile
Vendredi 8	Commémoration victoire 1945	Monument aux morts	Anciens combattants commune
Samedi 16 10h30	Les histoires du Rat-conteur	Bibliothèque	Bibliothèque
Lundi 20 De 16h30 à 19h30	Don du sang	CCSL de Serre	Amicale donneurs de sang
Samedi 30 20h30	Concert de printemps	Salle des fêtes	Harmonie de Pouilly
JUN			
Samedi 13 20h30	Concert de Cantilène et de la chorale <i>A Corch'chœur</i> de Chambéry	Eglise	Cantilène
Mercredi 17 18h	Conte musical « Carcasse »	Salle des fêtes	EMICA
Mardi 30 20h	Concert pour la remise des diplômes	Salle des fêtes	EMICA